



# INFO PRATIQUE

## MON VELO ET LE TRAM TRAIN



L'accès des vélos tenus à la main est autorisé *sauf du lundi au vendredi dans les trams-trains arrivant ou partant de la gare de Nantes entre 7h15 et 9h00 et entre 16h30 et 19h00.*

Les trams-trains autorisés sont signalés dans la fiche horaire Nantes-Châteaubriant par un pictogramme vélo.

Cette restriction ne concerne pas les vélos pliants.

Des abris vélos sont disponibles dans toutes les stations.

Certains engins (remorque, triporteur, vélo couché) ont des dimensions qui rendent leur transport impossible à bord du tram train sauf lorsqu'ils sont démontés et qu'ils tiennent dans une housse au format maximum 90 X 120 x 60 cm.

Le personnel des gares et des trains peut être amené à refuser les vélos en cas d'affluence ou lorsque la présence de vélos constitue un risque pour la sécurité des autres voyageurs.

• **Contact TER**  
**0 810 324 324**

(Prix d'un appel local,  
du lundi au vendredi de 7h à 19h)

• [www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire](http://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire)

Rubrique Etat du Trafic

• **TER Mobile**

Rubrique Info Trafic

